







## PAR UN MEMBRE PROPRIÉTAIRE

## **NOTE IMPORTANTE AU DEMANDEUR DE PERMIS**

Signature du responsable des permis :

Votre Conseil d'Administration (CA), via son responsable désigné des demandes de permis, doit appliquer les règles acceptées et contresignées par chacun des membres (règlement #4 ou R-4) lors de la signature de l'acte de cession.

Notre camping possède un droit acquis comme endroit de villégiature de la ville de Beaumont. Ce privilège est soumis à son tour aux autorités, notamment la MRC de Bellechasse, le Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC). Ainsi, nous devons préserver le tout en se souvenant que nous sommes régis également par leurs règlements.

De plus, les infrastructures sous le sol sont vitales et peuvent représenter un réel danger (fils électriques sous tension, systèmes d'eau). Elles doivent donc être identifiées avant de percer le sol avec quelconque objet.

En dernier lieu, toutes les servitudes (notamment d'occupation et d'utilisation, de vue, écologiques, de passage et d'émondage) doivent être prises en compte.

Donc, avant de commencer des travaux d'aménagement ou le placement de l'équipement sur votre lot, vous devez obligatoirement consulter notre responsable de l'Association et faire une demande de permis pour approbation. Vous devez afficher ce dernier lorsque recu et respecter les directives.

Vous devez afficher ce dernier lorsque reçu et respecter les directives. JE CONFIRME AVOIR LU ET COMPRIS LA NOTE IMPORTANTE AU DEMANDEUR DE PERMIS: Signature du demandeur avec date Nature des travaux et identification du demandeur : Décrire en détail les travaux envisagés et inclure votre croquis sur page distincte avec date et signature. Utiliser au besoin votre certificat de piquetage que vous pouvez agrandir. Ne pas oublier de mettre les mesures ainsi que le type de matériau utilisé. Nom du membre demandeur : Numéro de lot : Téléphone : Courriel : Identification de l'exécutant des travaux Nom : \_\_\_\_\_ Adresse: Téléphone : Numéro de la Régie du bâtiment du Québec le cas échéant et assureur responsabilité: Durée des travaux (date début et fin) : Demande : autorisée modifiée refusée Commentaires du responsable pour l'autorisation de la demande de permis

Date: